

le mettre à la tête des affaires ecclésiastiques. Afin de lui donner plus d'autorité, il le fit cardinal au mois de janvier 1560; peu de jours après, il lui conféra l'archevêché de Milan.

Dans ce haut degré d'élévation, le cœur de Borromée n'en était pas moins humble, ni moins détaché des choses de la terre. Néanmoins, par complaisance pour son oncle, il crut devoir s'accommoder extérieurement aux manières de la cour et se prêter aux usages et à la coutume de son siècle. Ainsi il se logea magnifiquement; il prit des meubles et des équipages superbes. Sa table était bien servie, et sa maison remplie de gentilshommes et de gens de lettres. Mais Dieu lui fit bientôt connaître que ce n'est pas par ce faste mondain que s'établit le royaume de Jésus-Christ.

Une des plus importantes affaires de ce temps-là était celle du concile de Trente, qui durait depuis près de dix-huit ans. Il employa d'abord toute son autorité pour le faire avancer. Il en prit la défense avec beaucoup de courage, et le fit terminer glorieusement, malgré tous les délais que l'on voulait apporter à sa conclusion. Il voulut commencer à exécuter sur lui-même ce que l'on y avait prescrit pour la réformation du clergé. Il retrancha tout d'un coup de sa maison jusqu'à quatre-vingts domestiques de marque, qu'il ne renvoya néanmoins qu'avec de bonnes récompenses, et il ne retint que ceux qu'il jugea les plus propres pour la vie cléricalle. Il quitta la soie dans ses habits, et la fit quitter à tous ses gens; il renonça à toutes les dépenses qui ne servaient qu'au luxe. Il s'imposa chaque semaine un jeûne au pain et à l'eau. Il se serait dès lors démis du gouvernement des affaires de